



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : [mairie@nancay.fr](mailto:mairie@nancay.fr)

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 24 AVRIL 2026**

**DÉLIBÉRATION N°2026\_04\_0007**

**Nombre de conseillers en  
exercice : 15**

**Présents : 15**

**Votants : 15**

*Date de la convocation :*  
17/04/2026

*Date d'affichage :*  
17/04/2026

**OBJET : Vote du budget  
primitif 2026 de la M57**

L'an deux mille vingt-six  
le vingt quatre avril à dix-neuf heures,  
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au club house de tennis en raison des travaux à la mairie, sous la présidence de  
Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BERT, BOUGIS, DESSENS, FONTENY, GAUVIN, MARY,  
NOULHIANE

Messieurs, BAILLY, PERRIER, PRÉTEUX, RAGOBERT, THEULOT,  
URBAIN, VANDENABEELE, VILLERET.

Excusé : /

Absent : /

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
a voté à l'unanimité le budget primitif de l'année 2026 de la M57 qui  
s'équilibre à la somme de :

- 1 112 091, 17 € en section de fonctionnement,
- 1 003 060,81 € en section d'investissement.

D'autre part, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire, à procéder  
également à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, au taux de  
7.5 % pour l'année 2026, conformément à la délibération du conseil  
municipal du 06 avril 2023 qui mettait en place la fongibilité des crédits en  
section de fonctionnement et d'investissement.

Fait à Nançay, le 25 avril 2026

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS

Alain URBAIN.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-  
Préfecture le :

Publié ou notifié le :

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 27 avril 2026